Compte rendu de réunion du Mardi 26/09/2023 à 14h00 Salle des Fêtes de la commune de Labastide sur Besorgues.

Sont convoqués par Mr le Maire:

Gendarmerie

SDIS

Elus

Professionnels intervenants sur la partie basse de la Besorgues, à savoir: Samuel COTTE (indépendant), Julien ARMAND (indépendant), André CHAYNE (Intra terrestres), Ph ROUX (Base Canyon de la Besorgues).

Sont présents:

Elus:

Mr le Maire, Brigitte LADRAY, Daniel PERUCHON, Francine GUILLAUME, Odile CHASSON, Léa DEGUILHEM, Annie LEBLANC.

Gendarmerie Aubenas:

Pascal ANCELIN.

SDIS Ardèche:

Stéphane VIALLE (SDIS / GRIMP) et Mr CHALANCON (SDIS / Chef du Gpt Sud Ardèche).

Professionnels:

Samuel COTTE (Ludi Naturae), Julien ARMAND (Cimes & Canyons), Ph ROUX (Cie des Cévennes) assisté de Maude CHARON.

Absent, représenté par Philippe ROUX: André CHAYNE (Intra terrestres).

Après un bref tour de table, La réunion débute à 14h10.

Le SDIS présente les chiffres de l'accidentologie 2023, annonce 27 interventions liées à la Besorgues, les pros présents semblent surpris par ces chiffres, ils devront être confirmés avant diffusion aux habitants.

<u>Analyse postérieure émanant du SDIS : 28 Interventions sur la commune de Labastide sur Besorgues.</u>

SDIS au 11/10/2023	Total Canyon	Ponsac	Labro
28	11	7	4
100%	39%	64%	36%





	Interventions	Canyon	
Janvier	2	0	
Février	0	0	
Mars	3	0	
Avril	2	0	
Mai	2	1	
Juin	1	1	
Juillet	3	0	
Août	13	9	69%
Septembre	1	0	
Octobre	1	0	

Information Philippe ROUX

Concernant la partie basse, nous relevons 4 accidents nécessitant l'intervention des pompiers (sans intervention du GRIMP):

Fracture de cheville à l'arrivée d'une Tyrolienne, épaule démise en marchant (personne souffrant de déboitements fréquents) et un accident cardiaque (tachycardie), pour la Base Canyon de la Besorgues.

Un trauma facial, suite à un refus d'appui sur un saut (Intra terrestres), pas d'accidents à déplorer pour Samuel COTTE et Julien ARMAND.

Le SDIS note la très bonne collaboration entre eux et les professionnels sur la Besorgues, notamment grâce aux plans de secours établis conjointement et permettant de guider leurs interventions.

La gendarmerie, pour sa part, ne recense qu'un accident de la route sur la commune, à Freyssenet, il semble que ce soit une personne s'étant endormie au volant (il n'est pas imputé à des clients ou guides circulant).

Les échanges débutent, après la présentation de la saison écoulée.

- Pour la Cie Cévennes les chiffres sont les suivants :
 - o « baisse de 28% au 30/06, puis 8.5% au 31/07, pour finir iso 2022 au 31/08, nous terminons globalement à : +2.9% au 30/09/2023
- L'association "Les Amis de la Besorgues" ont recensé 506 passages, le 06/08/2023.

Samuel COTTE demande des éclaircissements sur "l'étude du CEREMA":

- Philippe ROUX répond qu'effectivement, des blocs ont été purgés cette année, qu'une campagne de purge systématique, réalisée par HYDROKARST, est programmée et sera financée par la Base Canyon, au 1^{er} Trimestre 2024 sur l'ensemble des redans dominant.

Sur demande de la municipalité :

- Un bureau d'étude spécialisé dans ce domaine, indépendant et financé par la base Canyon de la Besorgues, passera après ces purges pour donner un avis éclairé sur la question.

Autre point:

- Philippe ROUX précise que "La chalarose du frêne est une maladie invasive qui décime les peuplements de frênes européens".

Aussi, deux journées à 4 personnes (Juin et Septembre) ont été nécessaires pour sécuriser les arbres morts sur le parcours (notamment sur les parcelles communales), ont participé à l'opération: Intra terrestres x 1 personne, Base Canyon x 3 + machines et carburant.

- Julien ARMAND fait remarquer que suite à une blessure de son seul collaborateur survenue début Juillet, il n'avait quasiment pas pratiqué sur ce parcours.

La mairie lui rappelle son obligation déclarative pour tous professionnels.

S'entame alors les échanges entre les parties, et discutions sur les faits, intéressant l'activité et les élus:

Il s'avère que des habitants se plaignent, en Août, de ne pouvoir se baigner au bas des toboggans de départ (mise à l'eau des groupes, à partir de 14h).

Ils réclament un jour supplémentaire sans canyoning (hors dimanche).

Les professionnels entendent, mais ne sont pas d'accord :

- Philippe ROUX propose, en lieu et place de cette demande que pour les 3 semaines de très grosse affluence, l'embarquement l'après-midi, se fasse en aval de la vasque. Ainsi la plage sera totalement libre durant la période.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, il conviendra de la faire apparaître dans la prochaine convention et en faire le RETEX en 2024.

Des habitants se plaignent de la circulation des bus et de la circulation dans la vallée de la Besorgues

- Philippe ROUX, principal concerné, propose de mettre en place une "voiture ouvreuse", sur le principe des convois exceptionnels, pour signaler (montée puis descente), de l'arrivée du bus et veiller à ce que le croisement se fasse dans les conditions les meilleures pour les usagers venant à contre sens.

Cela sera mis en œuvre par la base Canyon, dès 2024 et fera l'objet d'un RETEX en Septembre 2024.

La mairie sollicite les professionnels pour financer (1500€), le voyage scolaire de l'école primaire (thématique de l'eau), les professionnels répondent ainsi:

Samuel COTTE = 100.00€

André CHAYNE pour intra terrestres = 300.00€

Philippe ROUX / Base Canyon = 1000.00€

Pour information:

- Philippe ROUX signale qu'il a accueilli gratuitement, le 28/08/2023, deux bus du secours Populaire Ardèche (70 personnes), pour permettre aux enfants ne pouvant partir en vacances, de pratiquer le Canyon.

Le PNR était en fait associé à cette opération, pour déployer des ateliers de découverte nature en parallèle à cette journée.

Le bilan est très positif, l'activité a été plébiscitée par le Secours Populaire, le PNR et les enfants.

Divers:

Philippe ROUX fait remarquer certaines incivilités qui ont conduit à un dépôt de deux mains courantes à la Gendarmerie.

Philippe ROUX informe que le Lundi 25/09/2023, après midi, il a été l'objet d'une visite inopinée de la DDT (police de l'eau et de l'environnement), menée par Mr MOUGIN, accompagné de 5 techniciens armés, et une visite poussée de la Base Canyon

Attente des retours de cette visite par la mairie.

- Travaux Prévus sur 2024 :
 - o Réfection de la calade de LABRO.

 Provisoirement en bois (Les professionnels du canyoning et employés municipaux).

1. Sur le rejet de désinfectant (BACTERLESS) dans le milieu naturel:

Philippe ROUX répond qu'effectivement, après désinfection du matériel, il rejette dans une tranchée drainante environ 20 litres / jour d'un mélange constitué de 95% d'eau et de 5% de désinfectant lui-même biodégradable à 99%.

Depuis 2021, un très gros effort est réalisé par la Base Canyon pour filtrer et recycler le bain de désinfectant, cette installation, après de nombreux essais, s'avère aujourd'hui opérationnelle, elle sera déployée sur l'eau de lavage (premier bac) en 2024, investissement = 8k€ HT.

Ceci explique la très faible quantité de désinfectant concerné.

2. <u>Sur la présence d'un drain actif, se dispersant dans un fossé drainant, au bas de la Base Canyon:</u>

Philippe ROUX répond qu'il s'agit là de l'exhaure de la station d'épuration du village, qu'il détourne entre Avril et Octobre, pour éviter que les effluents de la STEP ne se rejettent directement dans la Besorgues.

Je pratique cela depuis bientôt 10 ans, après en avoir parlé avec la Mairie de l'époque.

La conduite et le drain ont été financés par la Base Canyon.

Mr MOUGIN est bien conscient que de nombreuses station d'épuration sont en limite de fonctionnement, particulièrement l'été en basses eaux, il note ma réponse, m'accorde qu'il vaut mieux disperser l'exhaure dans une tranchée drainante, plutôt que de le rejeter directement dans la Besorgues. Ce point particulier devra être discuté autour du fonctionnement de l'actuelle STEP.

3. Sur la mise en place d'un toboggan dans le cours de la Besorgues:

Philippe ROUX répond que ce toboggan est installé depuis 2012, sur un système débrayable (il est déposé en hiver). L'eau est en partie dérivée depuis le Sommet d'un seuil naturel infranchissable par les espèces piscicoles, il laisse échapper de l'eau de côté et dessous, il n'y a pas d'assèchement du seuil et l'eau détournée est immédiatement rejetée dans la même vasque que la cascade naturelle.

4. Sur l'installation d'un captage dans le ruisseau de la Mairie:

Sur ce point Philippe ROUX explique qu'il est en tort à 100%, il signale qu'il capte de l'eau en aval de tous les autres captages.

Les techniciens de la police de l'eau confirment que de nombreux captages parsèment ce ruisseau.

Mr MOUGIN rappelle la loi à ce sujet: seuls les riverains directs ou détenteurs d'un droit d'eau non éteint depuis 1997 peuvent capter de l'eau de surface, dans la limite de 1000m³ / an et en dehors de la période d'interdiction préfectorale. Il invite donc la Base Canyon à se mettre en conformité à ce sujet.

Cela fera à priori l'objet d'une procédure.

- Philippe ROUX répond qu'il sera en conformité avec la loi, à ce sujet, en 2024.

Plus rien n'étant à débattre, la réunion est levée à 17h30.

En résumé, il convient de rappeler que la convention 2024 devra être aménagée de la sorte:

La pratique professionnelle du canyon dans la Basse Besorgues sera suspendue tous les Dimanche du 14/07/2024 au Dimanche 18/08/2024 inclus.

L'accès aux toboggans de départ (plage communale) ne pourra se faire après 14h00 entre ces deux dates.

Dès lors, l'accès à partir de 14h00 et la mise à l'eau ne devront se faire que depuis la rive gauche (sentier aménagé).

Du Lundi 29/07/2024 au Samedi 17/08/2024, la mise à l'eau des groupes devra se faire en aval de la vasque de réception des toboggans.

Annexe 1:

Document SDIS:

Commune - Adresse 20/10/2023 Inter: 2302383 / Motif de départ : SECOURS A PRISONNEL, Plasion de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / Centre IndexTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 24/08/2023 Inter: 23023180 / Motif de départ : SECOURS A PRISONNEL, Plasion de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / Centre IndexTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 24/08/2023 Inter: 23023180 / Motif de départ : SECOURS A PUTIES SECOURS A VICTIMES / Centre IndexTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 24/08/2023 Inter: 23023180 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / CENTRE INDEXTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 24/08/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : ACC. PERSONNES MI LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 24/08/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : ACC. PERSONNES MI LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/07/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : ACC. PERSONNES MI LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/07/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : ACC. PERSONNES MI LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/07/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : ACC. PERSONNES MI LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/07/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / CARRE LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/07/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / CARRE LABASTIDE SUR BESORGUES - CANYO LA BESORGUE 25/05/2023 Inter: 2302393 / Motif de départ : SECOURS EN MILLEU MATUREL-PERILLEUX / Raison de sortie : AUTRES SECOURS A VICTIMES / CARRE LABASTIDE SUR BESORGUES - LEU ANYO LA BE
Dék
Délai secours (*) 42:34 20:18 37:31 33:40 24:31 19:35 20:24 39:37 29:03 40:37 23:52
Durée 02:109:00 01:109:00 02:29:00 03:33:00 04:52:00 03:59:00 01:30:00 00:30:30:30:00 00:30:30:30:00 00:30:30:30:30:30:30:30:30:30:30:30:30:3